L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance. Pour l'année, des feuilles pour le feuille, payables d'avance et publiée trois fois par semaine, et paraîtra dès que l'ordre pour leur Pension, Rue Chartres, Nouvelle-Orléans. Aucun abonné ne sera discontinué à moins que ses comptes ne soient payés. Les abonnés qui ne voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans cela leur abonnement durera jusqu'à ce qu'ils aient payé.

ANNONCES. Deux piastres pour chaque insertion, pour chaque ligne de 10 lignes. Une piastre et demie pour chaque insertion subséquente. Trois piastres pour chaque ligne de 10 lignes. Les annonces qui ne seront pas marquées du nombre de fois qu'elles doivent paraître seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient ordonnées de cesser